

Agde, le 17 septembre 2021

**COMITE DE QUARTIER « MONACO SAINT LOUP »  
20 OCTOBRE 2021**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

1 - Suite aux doléances pour la réunion du 13/10/2020 qui demandaient si la hauteur du mur extérieur de la propriété au n° 49 chemin de Janin (rubrique 6/), le compte-rendu de la Mairie indiquait que le Service de Police de l'Urbanisme devait vérifier. Un courrier de mise en demeure a été envoyé (réponse des services municipaux du 03/02/2021). Quelle est la réponse apportée par le propriétaire car le mur dépasse toujours les 2 mètres autorisés?

Réponse :

A ce jour aucune réponse ne nous est parvenue en mairie. Les services sont chargés de relancer l'intéressé.

2 - Trottoir en face d'Orphéopolis (réponse du 14/10/2020) : où en est la programmation de la réfection de ce trottoir prévue en 2021 ?

Réponse :

La réfection est programmée fin 2021 ou début 2022.

3 - Toujours dans le cadre des problèmes de circulation liés à l'arrêt de bus situé devant l'hôpital, ne pourrait-on pas envisager la suppression des 3 places de stationnement situées juste après cet arrêt afin que les conducteurs puissent faire leur pause sans gêner la circulation. D'ailleurs quand deux bus sont en attente, le premier se gare sur ces trois places si elles sont disponibles. De nombreuses places de stationnement ont depuis été créées en face de cet arrêt de bus. Au vu des nombreuses plaintes des différents riverains, merci d'envisager une réunion sur place (contacter Mme DOUAY).

Suite à la réponse de la Mairie du mois de février, les arrêts de régulation perdurent. A titre d'exemple récent : le 13 septembre 2021 à 09h10, le bus n° AM 934 ME était en pause.

De nombreux riverains se plaignent de plus en plus. Nombreux véhicules empruntent le passage devant l'hôpital pour éviter de franchir la ligne blanche devant cet arrêt de bus pendant leur pause. Une réunion est de nouveau demandée sur site. (contacter Mme DOUAY et Mr ROUVROY).

Réponse :

Le sujet sera proposé au gestionnaire ainsi qu'en réunion de pôle pour arbitrage.

4 - Problème de la mise en place et de la récupération des poubelles du lycée Loubatières, du snack-bar adossé au lycée et du Mas des Silènes. Les poubelles restent le week-end et traînent souvent plusieurs jours sur le trottoir.

Réponse :

Le SICTOM a fait un rappel des consignes à l'intendant du Lycée Loubatière car les jours de collecte OM sont le mardi matin et le vendredi matin, il n'y a donc pas de raisons que les bacs roulants soient dehors le week-end.

Les agents de l'établissement ont pour habitude de sortir les bacs le lundi matin pour la collecte du mardi. Leur service se terminant à 15h, l'intendant s'est engagé à ce que les bacs soient sortis à 14h30 la veille du jour de collecte et rentrés le matin même.

Le SICTOM a pris contact avec le Snack 'au Nan Suprême » qui est conscient de la gêne occasionnée et il est favorable à rencontrer le service de Redevance Spéciale pour une augmentation du litrage du bac OM et de cette façon ne plus déposer des sacs à même le sol.

Le SICTOM a contacté tous les résidents du Mas des Silènes (32 logements au total), il a fait un point sur l'état de leurs bacs, l'état des étiquettes d'identification et a insisté sur les jours de présentation des bacs à la collecte et sur le fait qu'ils ne doivent pas rester dehors en permanence.

Il ressort de ces contacts téléphoniques que les dépôts sauvages au point de regroupement devant cette résidence sont probablement issus d'autres habitations de la rue. Notre action continuera en collaboration avec la Brigade Environnement.

5 - Au n°16 de la rue du professeur Chastelain, l'arbre est à faire élaguer par le propriétaire car les branches débordent sur le trottoir.

Réponse :

Le service domanialité enverra un courrier au propriétaire.

6 - Le conteneur à verres implanté rue du professeur Chastelain devient une décharge publique. Odeurs de poissons et autres se dégagent de ce conteneur.

Réponse :

Le conteneur à verre implanté rue du Professeur Chastelain n'a pas de raison à être déplacé. Le SICTOM a attiré l'attention de la Brigade Environnement sur ce secteur de manière à procéder à des verbalisations. Le point d'apport volontaire sera lavé pour répondre aux nuisances olfactives

7 - Place du Siloé : le pin situé à l'angle des rues de la Vérité et de la Fortune est à élaguer.

Réponse :

Une petite intervention est programmée semaine 43.

8 - Lors de la réunion du 10 juin 2021 au Château Laurens, j'avais proposé de renommer la place du Puits de Jacob en place Nicolas CANARELLI. Où en est cette demande ?

Réponse :

Le Maire a accepté de nommer cette place Nicolas CANARELLI. La procédure est en cours.

9 - Rue d'Antequera : l'arrachage des arbustes et le remplacement par un voile vert n'est pas la meilleure solution. Le voile est permanence arraché par le vent. Une solution de consolidation peut-elle être envisagée ?

Réponse :

Le voile a été mis sur le grillage d'une propriété privée de façon exceptionnelle. La haie qui repousse va être taillée à nouveau.

10 - Compte-tenu du non-respect des panneaux « STOP » aux croisements de la rue Etienne Rigaud et des rues Raymond Aris et professeur Chastelain, est-il possible de mettre la rue Etienne Rigaud en sens unique ? En outre comme des véhicules stationnent sur cette rue, il y est impossible de se croiser. Une consultation sur place est demandée.

Réponse :

La demande de mise en place de la consultation a été formulée à Monsieur BENTAJOU.

11 - Est-il possible de modifier l'éclairage public sur le parking situé 14 rue des Loriots ou bouger le réverbère ou placer un projecteur pour supprimer la zone d'ombre la nuit, car les jeunes viennent fumer et écouter de la musique la nuit, et je ne sais quoi... ? Et il est désagréable de constater que des personnes urinent devant votre porte le matin ! La police est intervenue plusieurs fois cet hiver.

Réponse :

La Ville a demandé un chiffrage pour supprimer cette zone d'obscurité.

12 - HLM Janin : Tous les gens de la rue viennent déposer des encombrants devant l'immeuble. Vitesse excessive des véhicules dans cette portion de route.

Réponse :

La police municipale a pris bonne note de cette demande et programmera le passage des patrouilles.

Les habitants de l'immeuble au bout de la rue de Janin, demande l'installation de bancs devant leur résidence.

Réponse :

Une visite sur place sera organisée pour choisir l'implantation des bancs si possible.

14 - Boulevard du Vésuve, la visibilité du stop en face du jet d'eau est très réduite par la végétation et par sa position.

Réponse :

Une visite a été effectuée par les services, aucun danger n'a été décelé.

15 - L'aire de jeu rue d' Argos, les deux balançoires (pas d'assises) et le revêtement du sol sont détériorés et il n'y a pas de bancs à proximité.

Réponse :

L'aire de jeu Rue d' Argos sera supprimée.

16 - Demande des propriétaires des n° 14-16-18 boulevard de Pantelleria de réaliser des bordures de trottoir afin que les eaux pluviales de la rue du chemin Saint Loup n'arrivent plus dans leurs jardins.

Réponse :

Ces travaux sont programmés sur 2021 et 2022.

17 - Réaliser comme cela était prévu à la dernière réunion des plantations (arbres) au début du boulevard de Pantelleria afin que les véhicules garés sur la pelouse (détruite) ne puissent plus le faire.

Réponse :

Pour les plantations, le service voirie est dans l'attente du bureau d'étude car suite à des travaux il n'y a plus d'eau. Le dossier est en cours.

Dès que cela sera réglé, il sera planté une haie afin d'éviter le stationnement.

18 - Remettre des plantations et les entretenir le long de la voie douce bd de Pantelleria (en total abandon).

Réponse :

Même réponse que la question 17.

19 - L'arbre de Judée situé sur le parking rue Azais est en très mauvais état. (Déjà signalé)

Réponse :

Une expertise de notre technicien a été réalisée, l'arbre de Judée est en bonne santé sanitaire.

20 - Suite aux récentes dernières dégradations, merci de prendre en compte la remise en état ou le changement d'aménagement du terre-plein devant le transfo EDF au carrefour de la route de Rochelongue et de la rue du Docteur Barral.

Réponse :

Une étude sera menée.

21 - Par ailleurs, est-il envisageable de mettre le chemin de Janin partiellement en sens unique entre la boulangerie et la rue Marcellin Albert.

Réponse :

C'est prévu dans la requalification du quartier en 2023.

22 - Suite à la demande des nouveaux riverains du Mont St Loup, il serait bon de réaliser la continuité de l'éclairage public jusqu'au bout de l'impasse du Mont St Loup en reprenant les travaux planifiés en février 2021.

Réponse :

La Ville a demandé un devis pour la poursuite de l'éclairage sur ce secteur. La réalisation de cette opération sera proposée à l'arbitrage budgétaire.

23 - Toujours dans la même configuration du chemin St Loup, éviter voire supprimer, les stationnements illicites de véhicules qui entravent fortement la circulation et la sécurité des piétons et un manque de visibilité au stop de la rue Santorin, avec les difficultés de traverser pour les piétons. Voir photos qui seront jointes au dossier.

Réponse :

La police municipale interviendra en verbalisant ces véhicules.

24 - Renouvellement de la demande vieille de plus de six ans pour la réfection totale du chemin piétons qui part du restaurant la Baraka jusqu'au rond-point de Charles Miquel. Des photos sur l'état dangereux pour les usagers sont déjà en votre possession. Travaux envisagés au démarrage du 3eme mandat, revoir l'étude.....

Réponse :

Les réparations seront réalisées sur les raccordements piétons ainsi qu'au droit des regards afin d'éviter tout risque de chute. Une étude doit être menée sur la réhabilitation complète de la piste.

25 - Le rond-point du Mt St Loup (au croisement du Bd René Cassin et du chemin d'Agde au Mt St Loup) est souvent saturé (ralentissements chroniques). La majorité des voitures entre dans ce petit rond-point pour aller vers le grand rond-point Charles Miquel et le sud (Cap d'Agde, boulevard du Soleil ...)

Pour décharger le flux de voitures de ce petit rond-point en l'envoyant directement vers le Bd du soleil, je propose d'inverser le sens de circulation de la rue du Fenouil à sens unique (passant entre But et la pharmacie de l'Oliveraie, Atoll et le Crédit agricole). Ainsi, les clients de ces commerces entre autres, pourront repartir directement vers le Bd du soleil au lieu de venir encombrer le petit rond-point.

Réponse :

Il est actuellement impossible techniquement d'inverser le sens de circulation, le débouché de la rue sur le Bd du soleil ne permet pas une insertion et obligerait tous les clients de But, Mc Donald, banque et pharmacie de passer par le Chemin du Mt St Loup

26 - A propos de l'espace vert situé à l'angle de la rue de la Treille et du chemin d'Agde au Mont St Loup.

En février, j'avais fait la doléance suivante et reçu la réponse suivante qui ne peut pas me satisfaire :

=> 9/ L'espace vert situé à l'angle de la rue de la Treille et du chemin d'Agde au Mont St Loup, appartenait à l'origine à la copropriété qui n'existe plus et a été récupéré par la mairie. Pourrait-il être utilisé par les habitants du quartier pour des animations, comme la fête des voisins... et éventuellement être géré par eux : aménagement, plantations, espace de biodiversité sauvage...?

Le transformateur situé sur le bord de cet espace vert pose-t-il problème (sécurité..) pour ce projet ?

Réponse :

Cette parcelle n'est pas à la commune mais à la copropriété de la Cité de la Treille. Aussi ils se doivent de conserver cet espace dès lors que les prescriptions de sécurité sont liées à la présence de routes limitrophes.

En septembre 2021: En 2020 j'ai participé à une enquête publique de la mairie ayant décidé de s'approprier certains espaces communs non entretenus de la copropriété dont cet espace vert. La mairie est donc responsable de l'entretien de cet espace vert, d'autant qu'elle s'est autorisée à y poser le conteneur à verres qui était en face sur le trottoir sans en avertir les ex-copropriétaires.

Ces bennes à verre très utiles au demeurant, engendrent cependant des nuisances autour : débris de verre et déchets –voir photo ci-dessous- avec des déchets verts à l'arrière et du tout-venant sur le côté, une véritable décharge sauvage commence. Ce phénomène est favorisé ici par la localisation de la benne à verre. Sa situation à un carrefour dépourvu de parking empêche les voitures de s'y arrêter pour y déposer leurs verres. Elle est donc inefficace et étant peu visible, elle suscite la tentation d'y jeter n'importe quoi.

En conséquence, je demande que cette benne soit déplacée sur un parking comme par exemple celui très proche du Monaco.

De plus cette benne à verre dénature la vocation d'espace vert de l'endroit, le seul du quartier, espace vert dont les citoyens ont tant besoin. Il est ombragé et peut accueillir la détente de promeneurs et éventuellement la fête des voisins...



Réponse :

Initialement ce point d'apport volontaire à verre était de l'autre côté de la route sur la partie la plus large du trottoir. A ce positionnement, aucune incivilité n'avait été signalée, les débris de verre étaient facilement balayés.

Il nous a été demandé par les riverains de déplacer ce point d'apport volontaire à verre.

Ce PAV ayant un excellent taux de remplissage, nous l'avons positionné de l'autre côté de la route en bordure du pseudo espace vert.

La création d'une dalle béton serait nécessaire afin de permettre un meilleur nettoyage.

Le choix d'un emplacement sans place de parking est délibéré pour justement éviter que des personnes extérieures fassent des dépôts en tout genre.

Ces dépôts sont donc du fait des gens du quartier.....

Dossiers en attente du numéro vert

27 - Plaine de jeu Esplanade ILES EOLIENNES :

Le revêtement du sol est fort dégradé et nécessite une remise en état. Transmis au numéro vert le 27 /05/2021 - Dossier n°2021-07256



Réponse :

Cette aire de jeux va être supprimée.

28 - Arbre arraché au n°22 Bd de l'ETNA : Transmis au numéro vert le 15/03/2021 -Dossier n°2021-04805

Dessouché mais non remplacé



Réponse :

L'arbre au 22 boulevard de l'Etna sera remplacé cet hiver (période de plantation).

29 - Poubelle non remplacée Angle rue Vancori / Bd des Volcans : Transmis au numéro vert le 09/08 /2021 - Dossier n°2021-10358



Réponse :

Les corbeilles sont en commande depuis 5 mois.

30 - Rond-point des joutes : L'état des barques « **Belles Agathoises** » nécessiterait une remise en peinture, au minimum, et quelques réparations de menuiserie.

Pour ce qui est de la peinture peut être qu'une association d'artistes peintres agathois pourrait être sollicitée ? En tout cas cette entrée de ville a besoin d'un bon « relookage ».





Réponse :

Les équipes de menuiserie se déplaceront pour étudier l'état de ces barques.

31 - Remarques concernant les aires de PAV Verre et Carton

- Ces aires devraient faire l'objet d'un nettoyage plus fréquent, par exemple au niveau du rond-point de l'OLYMPE, Bd des VOLCANS, là voie de droite est jonchée de débris de verre sur la chaussée
- Le PAV verre placé en bas de l'Esplanade Iles Eoliennes devrait être déplacé sur un côté de l'esplanade, sa position actuelle (en plein milieu) gâche le magnifique paysage de cette esplanade

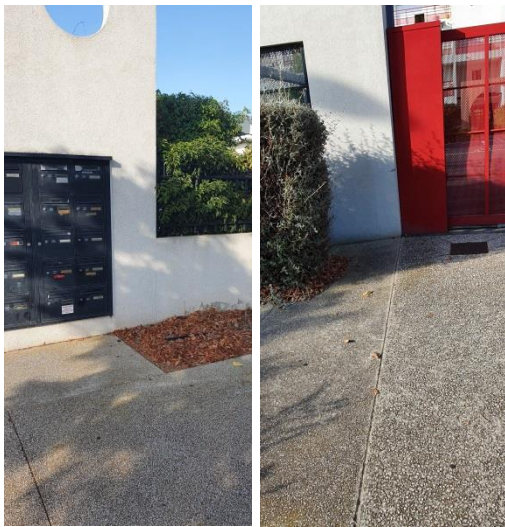
Réponse :

Les demandes de nettoyage des PAV VERRE ET EMR au niveau du rond-point de l'Olympe, du boulevard des Volcans et de beaucoup d'autres points ont été prises en compte.

Le PAV VERRE en bas de l'Esplanade des Eoliennes a été positionné de façon centrale pour assurer une sécurité les jours de collecte. Le camion étant visible et ne gênant pas la circulation.

32 - J'ai déjà heurté un cycle et un jeune garçon en trottinette bien sûr sans suites, il faudrait protéger ou signaler l'entrée du 25 boulevard de l'Etna, par des chicanes au niveau des boîtes aux lettres, car ce trottoir présente une légère descente (conséquences sur les trottinettes et vélos)





Réponse :  
Deux potelets seront installés très rapidement.